

Montréal, le 29 juin 2022

Monsieur François Mihos
Conseiller en aménagement
Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve

**Objet : Consultation sur la requalification du 4500, rue Hochelaga
Questions de la commission**

Monsieur,

Dans le cadre du processus de consultation publique, des informations ont été fournies à la commission lors de la séance de questions et réponses du 16 juin dernier. En complément de ces informations, la commission peut, à tout moment, poser des questions ou transmettre ses questions par écrit aux représentants du promoteur et de la Ville. Les réponses seront versées au dossier de documentation. La commission souhaite obtenir certaines clarifications concernant les thématiques suivantes.

La circulation

1. Durant la séance de questions et réponses, il a été mentionné que la piste cyclable longeant l'avenue Bennett pourrait être réaménagée du côté est, en prévision des travaux de construction et de la future sortie du stationnement. L'arrondissement a-t-il réalisé une étude de circulation plus large qui incorpore le réaménagement de la piste cyclable sur l'avenue Bennett?

L'intégration urbaine

2. À la page 8 du document 3.8 qui présente le projet du promoteur, nous retrouvons les schémas d'intégration au tissu urbain qui présentent les axes nord-sud et est-ouest. Est-ce que vous pouvez nous donner la référence au document de planification urbaine qui dicte les règles d'intégration de ce projet au tissu urbain?

Nous apprécierions recevoir les réponses à ces questions avant le 15 juillet 2022, afin que la commission puisse en tenir compte dans ses activités.

La présente demande ainsi que vos réponses seront rendues publiques sur la page web de la consultation.

Merci de votre précieuse collaboration,

Simon Cloutier-Cyr
Analyste